

Les lieux de baignade

- **La-Motte-du-Caire : piscine municipale de plein air - 04 92 32 10 82**

Du 26/06 au 29/08 de 14h à 19h. Fermé le lundi.

Tarifs : 3 € (adulte) - 1,20 € (enfant)

- **Sisteron : le plan d'eau des Marres - 04 92 61 34 44**

Ouverture tous les jours de 9h30 à 21h. Baignade surveillée tous les jours de 11h à 19h.

Accès gratuit

Loisirs récréatifs, plage, espace de baignade.

- **Serres : Base de loisirs la Germanette - 04 92 67 03 77**

Du 01/07 au 31/08. Baignade surveillée tous les jours de 10h30 à 18h.

Tarifs : 3,50 € (adulte) - 2,50 € (enfant)

Espace ludique : location de bateaux à pédales, paddles, de VTT.

Espace baignade : jeux pour enfants, aires de pique-nique, restauration.

- **Piégut / Rochebrune : Base de loisirs des 3 lacs**

Baignade surveillée à partir du 10 juillet au 16 août.

Accès gratuit.

Sports d'eau, loisirs récréatifs, plage, espace de baignade, base de loisirs, téléski nautique...

- **Ribiers : Plan d'eau - 04 92 63 20 16**

Du 26/06 au 22/08/2021 de 11h30 à 19h. Fermé le mercredi. Baignade surveillée.

Tarifs : 3,50 € (adulte) - 1,50 € (enfant)

Toboggan aquatique, plongeoir central, jeux pour enfants, petit terrain de boules et de foot, tables de pique-nique...

- **Eyguians-Saint-Genis : Plan d'eau du Riou**

Baignade ouverte et surveillée du 3 juillet au 29 août de 13h à 19h

- **Le Poët : Piscine municipale de plein air - 04 92 65 78 06**

du 3 juillet au 29 août, du mardi au samedi de 10h à 12h

et de 15h à 19h, le dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Tarifs : 2,70 € (adulte) - 1,50 € (enfant)

- **Rousset : Base nautique du Bois-Vieux**

Baignade surveillée l'été. Ouverture en été.

Aire de jeux, activités nautiques, espaces pique-nique...

- **Savines-le-lac: Le lac de Serre-Ponçon**

Nombreuses plages accessibles au public.



Prévention baignade

Si vous décidez de vous baigner dans un milieu naturel, voici quelques éco-gestes à adopter pour respecter l'environnement :

- **Je mets un t-shirt pour me protéger du soleil**

Il faut juste apprendre à se protéger et à profiter du soleil différemment. Toujours garder à portée de main t-shirt, chapeau et lunettes de soleil et jouer à l'ombre quand on ne se baigne pas. Dans l'eau, se baigner avec un t-shirt permet à la fois d'être totalement protégé des rayons du soleil sans amener dans l'eau des composés qui sont nocifs pour le milieu marin et plus particulièrement pour les récifs.

- **Je ne nourris pas les poissons**

Il ne faut pas nourrir les poissons qui pourraient alors être perturbés ce qui amènerait à un déséquilibre des écosystèmes.

- **Je vais aux toilettes**

Aucune eau usée n'est rejetée à la mer et c'est bien normal. Prendre le temps d'aller dans des toilettes publiques, c'est aussi préserver nos milieux marins.

- **Je chasse les déchets**

Je pense à reprendre mes déchets lors de mon départ. Si je constate d'autres déchets dans l'eau ou à proximité, je les ramasse et les jette afin de préserver la nature.

Pensez également à vérifier l'accessibilité du lieu auprès de votre hébergeur ou office de tourisme. En effet certains lieux de baignades nécessitent quelques précisions d'accessibilité afin d'éviter d'endommager des terres cultivées ou chemins d'accès.

